



À l'attention des parents d'élèves

Objet : Écoles Moissannes/Sauviat sur Vige pour la rentrée 2022-2023

Madame, Monsieur,

Les communes de Moissannes et Sauviat sur Vige ont envisagé la mise en place d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dans un souci de maintenir nos écoles rurales. C'est pourquoi il est envisagé de le mettre en place à la rentrée 2022/2023.

Ainsi, l'école de Moissannes accueillerait les élèves de CE2 à CM2 et celle de Sauviat sur Vige accueillerait les enfants de Petite Section au CE1.

À cette occasion les parents d'élèves, sont invités dans un premier temps à une réunion de présentation du projet le 3 décembre à 19h00 à la salle Phénix de Moissannes (port du masque obligatoire, éventuellement observation des recommandations sanitaires en vigueur à cette date) et à visiter les locaux et les équipements des écoles de Moissannes et Sauviat sur Vige le samedi 11 décembre entre 10h et 12h.

La réunion du 3 décembre se fera en présence des Conseils Municipaux des deux communes, de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, et des équipes enseignantes des deux écoles.

Les parents d'élèves des deux écoles peuvent venir accompagnés ou non de leurs enfants.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Maire de Moissannes Jean-Louis BREGAINT

Le Maire de Sauviat sur Vige Jean-Pierre NEXON